

**INSTITUT  
NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
DU MALI**



**SANTE, EMPLOI,  
SECURITE ALIMENTAIRE ET DEPENSES DE  
CONSOMMATION DES MENAGES**

**Octobre – décembre 2017**

**Février 2018**

# **ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)**

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)  
et Statistique Suède (SCB)*



## **RESULTATS CHIFFRES TROISIEME PASSAGE (octobre-décembre) 2017**

# TABLE DES MATIERES

---

	Page
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>5</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>7</b>
<b>DEFINITIONS ET CONCEPTS.....</b>	<b>8</b>
<b>1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE .....</b>	<b>18</b>
<b>2 EMPLOI.....</b>	<b>21</b>
2.1. Population active et taux d'activité.....	21
2.2. Chômage et chômage des jeunes .....	36
<b>3 SECURITE ALIMENTAIRE.....</b>	<b>40</b>
<b>4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....</b>	<b>41</b>
4.1. Dépenses totales.....	41
4.2. Part des dépenses de consommation.....	42
<b>ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'EMOP .....</b>	<b>45</b>
1. Méthode et outils de collecte .....	45
2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête .....	46
3. Exploitation des données .....	47
<b>ANNEXE 2 : GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS POUR LES ÉTATS MEMBRES D'AFRISTAT (NAEMA REV 1.).....</b>	<b>48</b>

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1: Evolution des taux de morbidité par groupe d'âge selon le sexe (%).....	18
Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%) ....	18
Tableau 3 : Fréquence de certaines maladies , par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %) .....	19
Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies (en %).....	20
Tableau 5 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%) .....	21
Tableau 6: Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%) .....	23
Tableau 7 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%).....	24
Tableau 8: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité (%).....	24
Tableau 9 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%) .....	27
Tableau 10 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%) .....	28
Tableau 11 : Répartition de la population active occupée dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%) .....	29
Tableau 12: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%) .....	31
Tableau 13 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %) .....	33
Tableau 14: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%).....	34
Tableau 15: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche de l'activité secondaire (%).....	35
Tableau 16 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe.....	38
Tableau 17 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013 .....	39
Tableau 18: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %). .....	41
Tableau 19 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA).....	41
Tableau 20: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2017 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %) .....	42
Tableau 21 : Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2017 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %).....	42
Tableau 22: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %) .....	43
Tableau 23: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %).....	44

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1: Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut dans l'activité (nombre) .....	21
Graphique 2: Taux d'activité (15-64 ans) selon le sexe et le groupe d'âge (%).....	22
Graphique 3: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans occupés par sexe, groupe d'âge et par quintiles (%) .....	22
Graphique 4: Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%) .....	23
Graphique 5: Répartition de la population active occupée par milieu selon la branche d'activité (%).....	25
Graphique 6: Répartition de la population active occupée par milieu selon le statut dans l'emploi (%) .....	26
Graphique 7 : Répartition de la population active occupée par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%).....	30
Graphique 8 : Répartition du groupe cible de la population active occupée par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%).....	31
Graphique 9: Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%) .....	32
Graphique 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%) .....	34
Graphique 11 : Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle emploi secondaire est exercé (%).....	36
Graphique 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%) .....	36
Graphique 13: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu et sexe (%).....	37
Graphique 14: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%).....	37
Graphique 15: Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%) ...	40
Graphique 16: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%).....	40

## SIGLES ET ABREVIATIONS

---

<b>AFRISTAT</b>	<b>Observatoire économique et Statistique de l'Afrique subsaharienne</b>
<b>Asdi</b>	Agence suédoise de coopération internationale au développement
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CAPI</b>	Collect Assisted Personal Interview
<b>CIST</b>	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
<b>CMSS</b>	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
<b>CSLP</b>	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>CSP</b>	Catégorie Socio-Professionnelle
<b>CSPRO</b>	Census and Survey Processing System
<b>CREDD</b>	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
<b>DRPSIAP</b>	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Planification
<b>EMOP</b>	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
<b>EPAM</b>	Enquête Permanente auprès des ménages
<b>FAO</b>	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>INPS</b>	Institut National de la Prévoyance Sociale
<b>NAEMA</b>	Nomenclature des Activités des Etats Membres d'Afristat
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable
<b>SCB</b>	Statistique Suède
<b>SE</b>	Section d'Enumération
<b>SPSS</b>	Statistical Package for Social Sciences
<b>SYSCOA</b>	Système Comptable Ouest Africain
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UP</b>	Unité Primaire
<b>US</b>	Unité Secondaire

## **AVANT PROPOS**

---

L'EMOP est une enquête par passage échelonnée sur l'année afin de tenir compte des variations saisonnières qui affectent certains indicateurs renseignés par l'enquête. Les indicateurs du marché de travail sont renseignés au premier et au troisième passage.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif aux résultats du troisième passage de l'enquête dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2017. Il constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques.

Les résultats du présent rapport sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques, avec des commentaires succincts sans approfondir les analyses. Le taux de réponse enregistré est de 90,6 %.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

**DIRECTEUR GENERAL**

**Harouna KONE**

**Chevalier de l'Ordre National**

## **DEFINITIONS ET CONCEPTS**

---

### **Actif occupé**

C'est tout individu en âge de travailler qui a effectivement travaillé pendant au moins une (1) heure au cours des 7 derniers jours précédant l'interview ou qui, s'il n'a pas travaillé a encore un lien formel avec un emploi (en congé, permission, etc.).

### **Branche d'activité**

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. On utilise la nomenclature des activités d'AFRISTAT (NAEMA) pour construire les différentes catégories de la branche d'activité (Primaire, Industrie, Commerce et Service). Ladite nomenclature se trouve en annexe.

### **Catégorie socioprofessionnelle (CSP)**

Les groupes de la CSP sont constitués en respectant la distinction entre emploi rémunéré et emploi à titre indépendant :

- Emploi rémunéré : emploi pour lequel il existe un contrat, qui précise une rémunération indépendamment du revenu de l'unité émettrice de ce contrat ;
- Emploi à titre indépendant : emploi dont la rémunération est directement dépendante du bénéfice réalisé par l'unité émettrice du contrat, qui est alors une entreprise individuelle. Cet emploi est exercé par un individu qui est soi patron (il est alors responsable de la bonne tenue de l'entreprise), soit membre non salarié du même ménage que le patron.

### **Chômeur**

Selon le Bureau International de Travail (BIT), trois critères sont utilisés pour considérer quelqu'un comme chômeur :

- a. la personne est sans emploi pendant la période de référence.
- b. la personne a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence.
- c. la personne était prête à travailler immédiatement s'il trouvait du travail (en général moins de 15 jours).

Lorsqu'on ne tient pas compte du critère b alors on parle de chômage élargi (cf: les listes minimales des indicateurs sur le marché du travail adopté par l'Union Africaine et par l'UEMOA).



### **Equivalent adulte**

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé 20 – 50 ans. Par exemple, une femme de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

### **Main-d'œuvre**

Elle regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans dans l'emploi et au chômage. Il a été proposé par la résolution du BIT de ne retenir que ce terme.

### **Main-d'œuvre potentielle**

Elle couvre les personnes qui ont montré un intérêt pour l'emploi, en distinguant trois groupes qui s'excluent mutuellement :

- a) *les demandeurs d'emploi qui ne sont pas disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais qui ne sont disponibles ;
- b) *les demandeurs d'emplois potentiels disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles ; et
- c) *les demandeurs d'emplois potentiels désireux de travailler*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi et qui ne sont pas disponibles mais qui veulent avoir un emploi.

### **Personne en âge de travailler**

C'est la frange de la population potentiellement active. En principe, la législation du travail de chaque pays devrait définir la limite d'âge minimum de cette population. Cette limite tient compte de l'âge de scolarisation obligatoire des enfants.

En pratique, la définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. Au sens de l'EMOP, il s'agit d'une population potentiellement active constituée des personnes âgées de 15 à 64 ans.

### **Pluriactivité**

La pluriactivité correspond au fait qu'une même personne exerce plus d'une activité professionnelle.

### **Population active**

La fraction de la population en âge de travailler (15-64 ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage.

### **Population inactive**

Les individus en âge de travailler sont considérés en dehors de la population active s'ils ne sont ni employés ni au chômage. Les raisons pour lesquelles ces personnes ne font pas partie de la population active sont multiples : certains s'occupent juste de l'entretien des membres de leur famille, d'autres sont à la retraite, malades ou handicapés ou poursuivent encore des études. La population inactive est obtenue comme le solde de la population en âge de travailler après avoir extrait la population active.

### **Quintiles**

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences<sup>1</sup>.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période octobre-décembre 2017, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième), 80 % (quatrième) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent.

### **Secteur institutionnel**

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité.

On distingue cinq secteurs institutionnels<sup>2</sup>, à savoir:

- Le secteur public comprenant l'administration publique et les entreprises publiques

---

<sup>1</sup>[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls\\_mengs\\_niv\\_vie/revenus\\_depense/revenus/def\\_quintile.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/def_quintile.htm)

<sup>2</sup> Les secteurs institutionnels sont les mêmes retenus par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

- Les entreprises privées formelles, celles enregistrées dans les différents fichiers de l'Etat (Impôts, INPS, etc.) et qui tiennent une comptabilité formelle
- Les entreprises privées informelles
- Les organisations non gouvernementales, les organisations internationales, les associations
- Les employés de maison.

### **Taux d'activité**

Le taux d'activité est défini comme le ratio de la population active (population économiquement active) d'une catégorie à la population en âge de travailler de la même catégorie.

### **Taux d'emploi (ratio emploi/population)**

Il correspond à l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans) qui est employé exprimé en pourcentage de la population totale en âge de travailler.

### **Taux de chômage**

C'est le ratio de la population active en chômage d'une catégorie à la population active totale de la même catégorie.

## Encadré 1

### EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, octobre 2013)

#### Chômage

Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait, où:

- a) «pas en emploi» est évalué par rapport à la courte période de référence pour la mesure de l'emploi;
- b) la «recherche d'emploi» fait référence à toute démarche effectuée durant une période récente spécifiée comprenant les quatre semaines précédentes ou le mois précédent, visant à trouver un poste de travail ou de créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela comprend également la recherche d'emploi à temps partiel, informel, temporaire, saisonnier ou occasionnel, sur le territoire national ou à l'étranger. Voici quelques exemples de ces activités:
  - i) les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis et licences;
  - ii) la recherche de terrains, de locaux, de machines, d'équipements ou d'intrants pour l'agriculture;
  - iii) les recherches par relations personnelles ou d'autres types d'intermédiaires;
  - iv) l'inscription à des bureaux de placement publics ou privés ou les contrats avec ces derniers;
  - v) la candidature directe auprès d'employeurs; les démarches sur les lieux de travail, dans les fermes ou à la porte des usines, sur les marchés ou dans les autres endroits où sont traditionnellement recrutés les travailleurs;
  - vi) l'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux ou en ligne concernant des postes de travail;
  - vii) l'insertion ou l'actualisation de curriculum vitae sur les sites professionnels ou les réseaux sociaux en ligne;
- c) pour établir la distinction entre les démarches visant à créer une entreprise et l'activité productive par elle-même, il faudrait utiliser le moment à partir duquel l'entreprise commence à exister, par exemple lorsque l'entreprise est enregistrée pour commencer à fonctionner, lorsque les ressources financières sont mises à disposition, l'infrastructure ou les matériaux nécessaires sont en place ou l'entreprise a son premier client ou a reçu sa première commande, en fonction du contexte;
- d) «actuellement disponibles» sert à tester si les personnes sont prêtes à occuper un poste de travail dans le présent, qui est évalué par rapport à une courte période de référence qui comprend celle utilisée pour la mesure de l'emploi. En fonction du contexte national, la période de référence peut être étendue pour inclure une période ultérieure courte n'excédant pas deux semaines au total, afin d'assurer une couverture appropriée des situations de chômage dans les différents groupes de population.

## **Le sous-emploi**

A lui seul, le taux de chômage est un indicateur qui n'est pas suffisant pour rendre compte de la réalité du marché du travail. Des indicateurs complémentaires fournissent d'autres éléments de diagnostic.

### **Encadré 2**

#### **EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE**

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, octobre 2013)

#### **Sous-emploi lié au temps de travail**

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus, où:

- a) le concept de «temps de travail» utilisé est les heures réellement travaillées ou les heures habituellement travaillées, selon l'objectif de la mesure (les situations à court ou à long terme) et selon les normes statistiques internationales sur le sujet;
- b) «davantage d'heures» désigne des heures additionnelles effectuées dans le même poste de travail, dans un (des) poste(s) de travail supplémentaire(s) ou dans un (des) poste(s) de substitution;
- c) le «seuil d'heures» se fonde sur la distinction entre emploi à plein temps et emploi à temps partiel, sur les valeurs médianes ou modales des heures habituellement effectuées de toutes les personnes en emploi, ou sur les normes relatives au temps de travail précisées dans la législation pertinente ou dans la pratique nationale et fixées pour des groupes spécifiques de travailleurs;
- d) «disponibles» pour faire davantage d'heures doit être établi par rapport à une courte période de référence fixée qui, dans le contexte national, reflète la durée habituelle nécessaire pour quitter un poste de travail afin d'en commencer un autre.

Pour identifier séparément les trois groupes de personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il est nécessaire de collecter les informations sur les heures habituellement et réellement effectuées. Les pays qui ne mesurent qu'un seul concept de temps de travail couvriront pour les heures habituellement effectuées la somme des groupes a) et b); pour les heures réellement effectuées le groupe c), à condition d'avoir collecté également les motifs de n'être «pas au travail» ou d'avoir travaillé en-dessous du «seuil d'heures».

Afin de mieux évaluer la pression sur le marché du travail exercée par les personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il peut être utile d'identifier séparément les personnes qui ont effectué des activités pour chercher à faire «davantage d'heures» durant une période récente qui peut comprendre les quatre dernières semaines ou le dernier mois calendaire.

## RESUME ANALYTIQUE

Ce résumé décrit l'état de certains indicateurs socioéconomiques à un moment précis de l'année (octobre-décembre 2017). Les indicateurs renseignés à cet effet concernent essentiellement ceux de l'emploi tels que les taux d'activité, de pluriactivité, de durée de travail, de chômage, etc. En dehors de ces indicateurs, le passage renseigne également les taux de morbidité, donne des informations sur les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires. Il renseigne aussi sur la structure, le volume des dépenses de consommation ainsi que le poids des fonctions de consommation. Les informations plus détaillées sont illustrées dans les tableaux ou sous forme de graphiques.

L'évolution des taux de morbidité entre les différents passages indique qu'au cours des trois derniers trimestres, l'ampleur du phénomène est plus prononcée chez les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans. Ce résultat traduit la vulnérabilité des enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées. Sur la période, il est remarquable dans l'ensemble, que les femmes sont plus touchées que les hommes (respectivement 28,8 % et 25,8 %). Elles le sont davantage entre 15 et 59 ans.

La région de Tombouctou est la plus affectée (58,9 %) contre 21,2 % pour la région de Sikasso qui est la moins touchée sur la période d'Octobre à Décembre 2017. A l'intérieur de chaque région, les populations les plus exposées restent les enfants de moins de 5 ans et les personnes de 60 ans ou plus. Les résultats par milieu de résidence montrent un taux de 28,4% en milieu urbain contre 26,9% pour le milieu rural.

Au vu des résultats, le taux de morbidité est plus élevé chez les personnes sans niveau d'instruction et suivi de ceux ayant un niveau supérieur. Le taux de morbidité est plus élevé dans les ménages les plus nantis que dans les autres ménages.

Le paludisme est de loin la maladie la plus répandue (68,8 %) et les douleurs dans le dos (10,3 %) parmi les personnes malades au cours des 03 derniers mois. Les autres maladies telles que la toux et Maux de tête / Céphalées, bien que présentes affectent selon le cas, à peine 10 % de la population malade au cours des 03 derniers mois. Dans toutes les régions, plus de 3 personnes malades sur cinq ont contracté le paludisme, excepté Mopti et Bamako. Les régions de Sikasso et de Tombouctou sont les régions où le paludisme sévit le plus (85,9 % et 79,7 %) contre 50,5 % à Bamako. Les enfants de 5 à 10 ans et ceux de 11 à 14 ans sont les plus affectés par le paludisme. Le quintile4 est le plus affecté par la maladie.

L'effectif de la population en âge de travailler<sup>3</sup> est estimé à 8 765 065 individus soit 46,7 % de la population totale. Cette population est répartie selon la situation dans l'activité entre les actifs occupés (5 807 101), les chômeurs (580 544) et les inactifs (2 377 419). 13,4 % des enfants âgés de 6 à 14 ans sont occupés. Des disparités existent au sein de cette sous population. En effet, la proportion des enfants ayant un emploi est de 7,0 % entre 6 et 9 ans alors qu'elle est de 20,1 % entre 10 et 14 ans. La proportion des garçons est plus élevée que celle des filles (15,1 % contre 11,4 %). La proportion des enfants occupés est plus élevée aux quintile 3 et 4.

Dans tous les groupes d'âges, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes comparativement aux femmes. Ce résultat indique que la part des personnes qui participent ou qui cherchent à participer à la production de biens et de services est plus élevée chez les hommes (85,7 % contre 62,0 %). La faible participation des femmes sur le marché de l'emploi serait due à leur occupation au foyer. En effet, 16,7 % de la population inactive sont des femmes au foyer (Voir Tableau 6).

Le taux d'emploi ou ration emploi de la population exprime la part de la population active occupée dans une population donnée. Il est estimé à 66,5 % dans la population des individus âgés de 15 à 64 ans. Il est plus élevé chez les hommes, atteint son pic entre 30 et 39 ans (79,2 %). Le taux d'emploi décroît du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti (de 70,1 % à 60,8 %).

Le secteur pourvoyeur d'emploi est le primaire. En effet, plus de 2 actifs occupés sur 3 travaillent dans le primaire. Les autres se répartissent entre l'industrie, le commerce et les services. L'essentiel des emplois pourvus dans le primaire se trouvent en milieu rural (83,1 %) probablement dominés par les activités agricoles contre seulement 0,4 % à Bamako.

La part des salariés est plus élevée à Bamako (37,8 %) que dans les autres milieux (18,4 %) contre 5,2% en milieu rural. Par contre, c'est en milieu rural que la part des apprentis ou aide familiale est la plus élevée 34,8 % contre 9,3 % à Bamako. Les patrons ou travailleurs indépendants sont présents dans tous les milieux avec des proportions plus élevées dans les autres villes urbaines (61,2 %) contre 60,0% et 53,0% respectivement en milieu rural et

---

<sup>3</sup> La population en âge de travailler regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans au vu de l'EMOP bien que dans certains cas, la borne supérieure peut être ouverte.

Bamako. Les salariés sont également nombreux parmi les personnes occupées ayant un niveau d'instruction supérieur. Plus de 8 personnes sur 10 d'entre eux sont salariés.

Les travailleurs pour compte propre et assimilés tiennent peu de comptabilité dans la gestion de leur entreprise quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. La tenue de la comptabilité formelle (SYSCOA) est encore très faible quel que soit le milieu (0,3 % dans l'ensemble). La comptabilité simplifiée est la forme la plus tenue. Dans les autres villes, 8,9 % des patrons et travailleurs pour compte propre tiennent une comptabilité simplifiée, contre 1,4 % à Bamako et 6,3 % en milieu rural. Dans l'ensemble, 95,1 % des personnes pluriactives, exercent une seule activité secondaire. L'exercice de deux ou plus emplois secondaires occupe près d'une personne sur vingt (4,9 %). La pluriactivité est plus répandue dans le secteur primaire, dans l'industrie et le commerce (62,0 %, 17,5 % et 13,0 % respectivement) tandis qu'elle n'est représentée que pour 7,5 % dans le secteur des services.

Le taux de chômage sur la période est estimé à 9,1 %. Il est plus élevé dans les autres villes qu'à Bamako (12,4 % et 11,9 % respectivement) contre 8,1 % en milieu rural. La région de Gao a le taux le plus élevé (32,7 %), suivie par Koulikoro (30,8 %) et Bamako (11,9 %), contre seulement 3,0 % à Sikasso et Ségou. Les femmes sont plus touchées que les hommes (10,4 % contre 8,0 %). En ce qui concerne le taux de chômage des jeunes (15-24 ans), il s'élève à 21,9 %. Son ampleur est moins accentuée en milieu rural qu'à Bamako ou autres villes urbaines. Les femmes sont plus frappées que les hommes (24,0 % contre 19,8 %). La durée moyenne du chômage est de 16 mois.

Au cours de ces deux trimestres (avril-juin et octobre-décembre) de collecte, la proportion de ménages touchés par des difficultés à se nourrir est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions plus élevées sur la période d'avril à juin. En ce qui concerne les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires, on constate que dans l'ensemble, la stratégie dominante est l'aide d'un parent ou ami. En milieu urbain, 49,9 % des ménages ne reçoivent aucune aide ou recours et 49,7 % reçoivent l'aide d'un parent ou ami (contre 29,5 % et 36,9 % respectivement, en milieu rural).

L'ensemble des dépenses de consommation estimées sur la période, s'élèvent à 997,7 milliards de FCFA. La répartition de ces dépenses entre les fonctions de consommation révèle que plus de la moitié est consacrée à l'*Alimentation et Boissons non alcoolisées*. Plus de trois dépenses sur cinq (62,5 %) sont effectuées pour la satisfaction des besoins alimentaires et de boissons.



Le volume des dépenses réalisées en milieu rural est estimé à 606,0 milliards contre 391,7 milliards en milieu urbain. La dépense moyenne par ménage en milieu urbain est plus élevée que celle du milieu rural (569 432 FCFA contre 348 182 FCFA).

# 1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

Tableau 1: Evolution des taux de morbidité<sup>4</sup> par groupe d'âge selon le sexe (%)

	Avril-juin 2017			Juillet-septembre 2017			Octobre-décembre 2017		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	32,7	30,1	31,5	34,1	32,8	33,5	39,1	36,4	37,8
5 - 10 ans	22,3	20,3	21,3	23,4	20,7	22,1	24,4	25,6	24,9
11 -14 ans	16,6	17,7	17,1	18,2	18,2	18,2	18,8	19,8	19,3
15 - 59 ans	19,2	28,5	24,2	19,5	26,9	23,5	18,5	27,1	23,2
60 ans et plus	49,3	50,7	49,9	43,5	37,9	41,1	47,0	47,6	47,2
Ensemble	24,0	27,2	25,6	24,5	26,5	25,5	25,8	28,8	27,3

Source : EMOP 2016/2017, passages 1,2 et 3 (avril – décembre)

Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%)

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
<b>Région</b>						
Kayes	29,8	23,7	18,6	30,4	50,4	28,7
Koulikoro	33,5	21,9	17,0	16,6	37,0	21,7
Sikasso	29,6	19,0	15,0	18,2	33,2	21,2
Ségou	39,5	23,4	17,2	16,2	44,7	23,9
Mopti	51,0	28,1	20,8	23,5	66,8	32,8
Tombouctou	68,7	48,4	43,1	63,3	62,5	58,9
Gao	24,3	15,9	11,8	30,9	51,0	25,2
Bamako	40,4	30,4	23,4	23,7	54,8	29,1
<b>Milieu</b>						
Urbain	38,0	27,7	22,5	24,3	52,3	28,4
Rural	37,8	24,1	18,1	22,8	45,8	26,9
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun niveau	37,8	25,5	16,6	24,1	47,1	29,3
Fondamental 1	0,0	23,6	20,8	21,6	45,3	22,4
Fondamental 2	0,0	0,0	20,9	21,6	45,3	21,8
Secondaire	0,0	0,0	100,0	19,5	52,4	21,6
Supérieur	0,0	0,0	0,0	22,6	53,5	25,9
<b>Quintile de dépenses de consommation</b>						
Quintile 1	30,8	18,4	11,9	16,3	38,8	20,8
Quintile 2	38,4	23,9	20,1	22,5	45,7	27,0
Quintile 3	38,9	27,6	20,8	22,0	52,8	27,9
Quintile 4	43,5	29,4	22,6	29,0	47,9	31,7
Quintile 5	46,7	35,0	26,1	29,7	57,1	34,5
Ensemble	37,8	24,9	19,3	23,2	47,2	27,3

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

<sup>4</sup> La morbidité se réfère aux trois mois précédents l'interview

**Tableau 3 : Fréquence de certaines maladies <sup>5</sup>, par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %)**

	Paludisme	Toux	Douleurs dans le dos	Maux de tête / Céphalées
<b>Région</b>				
<b>Kayes</b>	60,0	14,0	8,3	6,0
<b>Koulikoro</b>	66,2	9,6	12,9	3,0
<b>Sikasso</b>	85,1	2,2	6,3	1,3
<b>Ségou</b>	76,5	12,3	6,6	2,6
<b>Mopti</b>	50,7	11,0	12,4	9,6
<b>Tombouctou</b>	79,7	23,5	29,2	17,3
<b>Gao</b>	78,4	4,1	14,2	3,7
<b>Bamako</b>	50,5	14,9	5,7	5,9
<b>Milieu</b>				
<b>Urbain</b>	61,1	11,6	7,9	5,4
<b>Rural</b>	68,4	11,8	12,1	6,3
<b>Sexe</b>				
<b>Masculin</b>	66,8	12,3	12,3	6,4
<b>Féminin</b>	66,3	11,2	9,9	5,8
<b>Age</b>				
<b>Moins de 5 ans</b>	70,0	19,6	0,9	2,5
<b>5 - 10 ans</b>	79,2	10,7	1,1	4,9
<b>11 -14 ans</b>	74,3	6,4	1,2	7,7
<b>15 - 59 ans</b>	64,5	8,8	15,8	9,0
<b>60 ans et plus</b>	31,4	6,8	49,7	5,9
<b>Quintile de dépenses de consommation</b>				
<b>Quintile 1</b>	68,6	9,3	9,6	4,0
<b>Quintile 2</b>	67,6	10,0	10,2	4,3
<b>Quintile 3</b>	68,8	10,1	10,3	5,2
<b>Quintile 4</b>	69,0	16,3	15,5	10,2
<b>Quintile 5</b>	56,7	13,6	9,6	7,4
<b>Ensemble</b>	<b>66,5</b>	<b>11,7</b>	<b>11,0</b>	<b>6,1</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

<sup>5</sup> Ces résultats portent sur les personnes ayant déclaré avoir été malades sur la période de référence (« les trois derniers mois »). La question est à réponses multiples c'est-à-dire qu'une même personne pouvait souffrir à la fois d'une ou de plusieurs maladies.

Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies (en %)

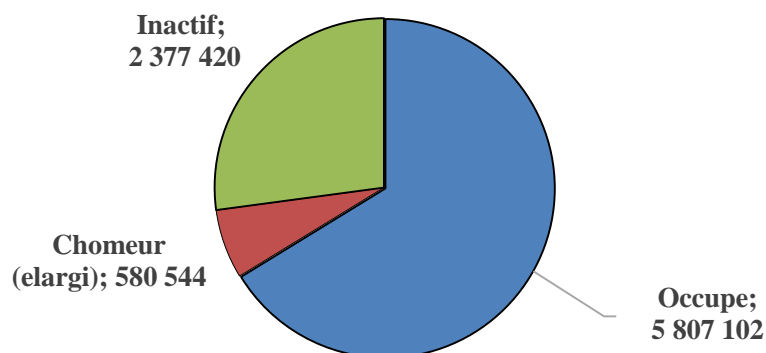
	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème d'oeil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/cephalées
<b>Région</b>												
Kayes	17,2	1,0	2,4	4,0	0,5	0,3	0,5	0,4	0,7	1,2	2,2	1,7
Koulikoro	14,5	0,6	2,8	2,1	0,3	0,2	0,3	0,1	0,4	0,5	0,6	0,7
Sikasso	18,1	0,1	1,4	0,5	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,9	0,5	0,3
Ségou	18,6	0,2	1,6	3,0	0,1	0,3	0,3	0,0	0,3	0,7	1,1	0,6
Mopti	16,6	1,9	4,1	3,6	0,7	0,7	0,6	0,4	0,8	0,5	2,3	3,2
Tombouctou	46,9	0,3	17,2	13,8	0,3	0,1	0,1	0,0	2,4	2,0	6,8	10,2
Gao	19,8	1,0	3,6	1,0	0,7	0,3	0,2	0,3	0,0	0,8	2,2	0,9
Bamako	14,8	0,3	1,7	4,4	0,2	0,4	0,5	0,9	1,1	1,4	0,9	1,7
<b>Milieu</b>												
Urbain	17,5	0,4	2,3	3,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,8	1,3	1,2	1,6
Rural	18,5	0,7	3,3	3,2	0,4	0,3	0,3	0,2	0,6	0,8	1,6	1,7
<b>Sexe</b>												
Masculin	17,3	0,6	3,2	3,2	0,3	0,3	0,4	0,2	0,7	0,7	0,7	1,7
Féminin	19,2	0,6	2,9	3,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,5	1,0	2,3	1,7
<b>Age</b>												
moins de 5 ans	26,7	2,6	0,3	7,5	0,7	0,4	0,2	0,6	0,5	0,0	0,7	1,0
5 à 10 ans	19,8	0,2	0,3	2,7	0,2	0,2	0,1	0,0	0,5	0,0	0,4	1,2
11 à 14 ans	14,4	0,1	0,2	1,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,4	0,0	0,9	1,5
15 à 59 ans	15,1	0,2	3,7	2,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,7	0,9	2,5	2,1
60 ans et plus	14,9	0,2	23,5	3,2	0,9	1,0	2,9	0,2	1,6	9,6	1,5	2,8
<b>Quintile de consommation des ménages</b>												
Quintile 1	14,3	0,8	2,0	1,9	0,3	0,3	0,2	0,2	0,5	0,5	0,7	0,8
Quintile 2	18,3	0,7	2,8	2,7	0,3	0,3	0,3	0,1	0,5	0,7	1,2	1,2
Quintile 3	19,4	0,5	2,9	2,9	0,4	0,2	0,3	0,2	0,6	1,0	1,5	1,5
Quintile 4	22,0	0,5	4,9	5,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,7	1,0	2,8	3,3
Quintile 5	19,7	0,7	3,3	4,7	0,5	0,4	0,5	0,5	1,2	1,8	2,1	2,6
Ensemble	<b>18,3</b>	<b>0,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

## 2 EMPLOI

### 2.1. Population active et taux d'activité

Graphique 1: Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut dans l'activité (nombre)



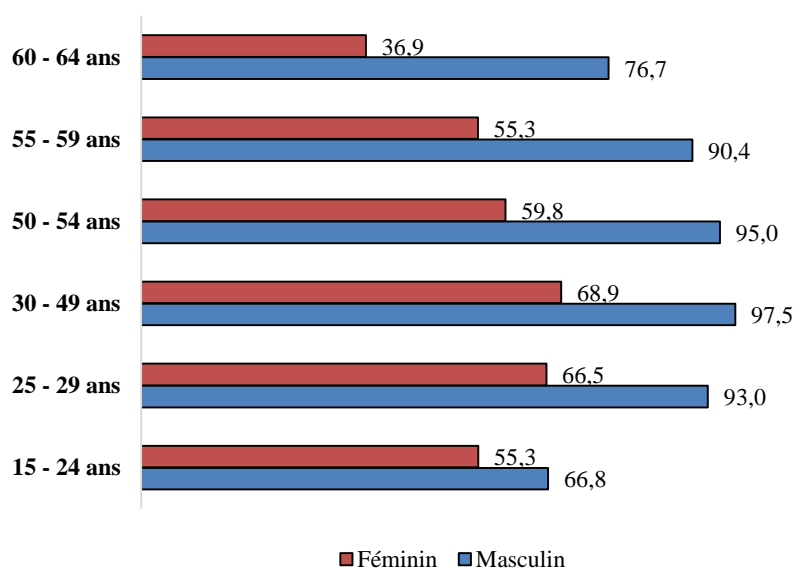
Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 5 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%)

	Taux d'activité (15-64 ans)	Taux d'activité (15-24 ans)
<b>Région</b>		
Kayes	81,9	77,6
Koulikoro	55,9	51,5
Sikasso	85,7	72,2
Ségou	77,1	63,3
Mopti	81,0	72,0
Tombouctou	75,4	55,3
Gao	40,4	29,2
Bamako	64,4	41,6
<b>Milieu</b>		
Bamako	64,4	41,6
Autres villes	62,7	42,2
Rural	76,4	69,0
<b>Sexe</b>		
Masculin	85,7	66,8
Féminin	62,0	55,3
<b>Quintiles de dépenses de consommation</b>		
Quintile1	78,1	72,9
Quintile2	73,0	63,1
Quintile3	73,3	61,9
Quintile4	70,6	55,3
Quintile5	66,7	43,4
Ensemble	<b>72,9</b>	<b>60,6</b>

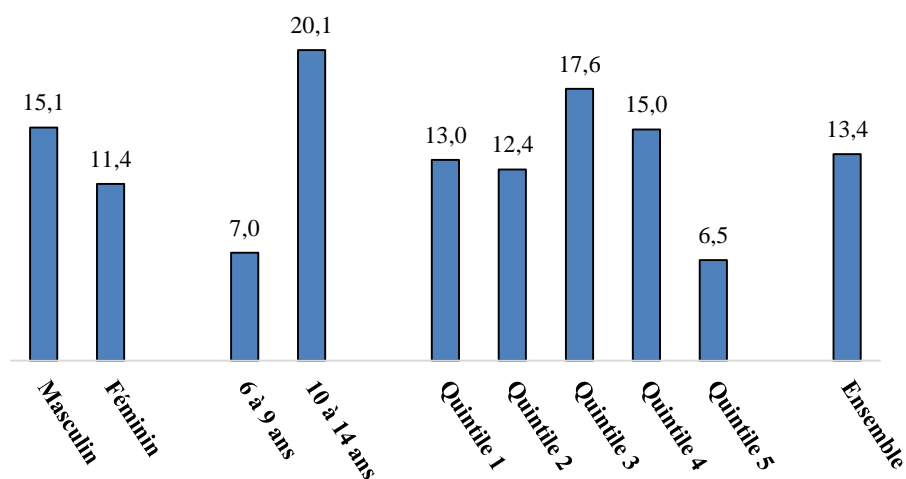
Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 2: Taux d'activité (15-64 ans) selon le sexe et le groupe d'âge (%)**



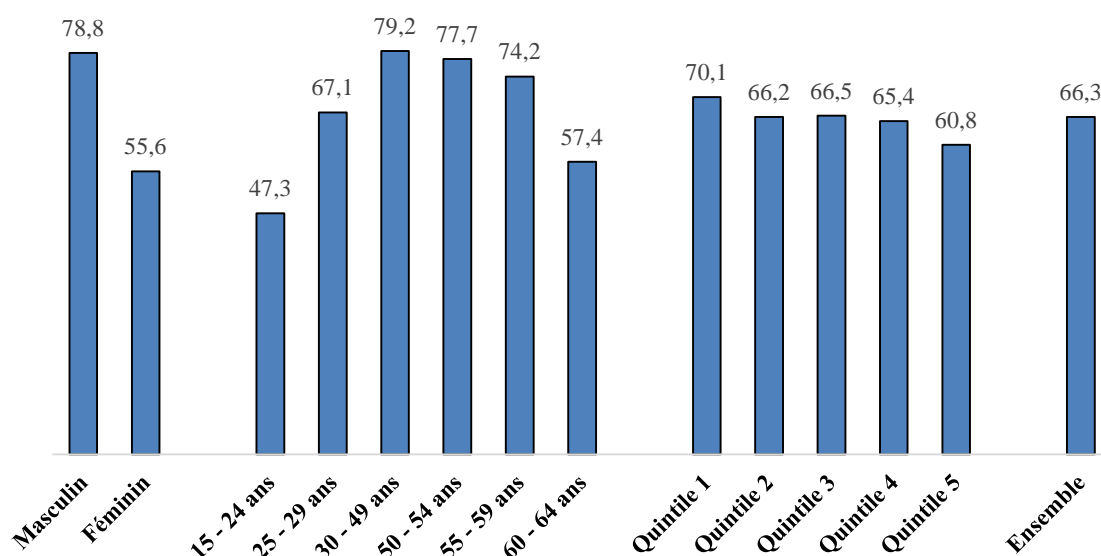
Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 3: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans occupés par sexe, groupe d'âge et par quintiles (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 4: Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 6: Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%)**

	Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité / vieillard	Grossesse	Femme au foyer	Rentier	Autres	Total
<b>Milieu</b>								
<b>Bamako</b>	2,7	72,5	5,9	0,1	17,4	0,0	1,5	100,0
<b>Autres villes</b>	6,5	61,6	5,5	0,3	17,2	0,7	8,4	100,0
<b>Rural</b>	11,5	40,5	6,1	0,1	16,4	1,3	24,0	100,0
<b>Sexe</b>								
<b>Masculin</b>	10,8	61,2	6,6	0,0	0,0	1,2	20,2	100,0
<b>Féminin</b>	8,5	38,9	5,6	0,2	28,9	0,9	17,0	100,0
<b>Quintiles de dépenses de consommation</b>								
<b>Quintile 1</b>	11,3	39,8	6,0	0,1	12,7	1,3	28,9	100,0
<b>Quintile 2</b>	9,6	42,6	5,7	0,1	17,1	0,8	24,2	100,0
<b>Quintile 3</b>	9,4	49,4	6,4	0,0	17,3	1,1	16,5	100,0
<b>Quintile 4</b>	9,4	56,8	5,3	0,3	18,2	0,8	9,1	100,0
<b>Quintile 5</b>	6,3	60,8	6,7	0,4	20,3	0,9	4,6	100,0
<b>Ensemble</b>	9,5	48,3	6,0	0,1	16,7	1,0	18,4	100,0

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 7 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%)**

	Aides (famille, amis, voisins)	Autres manières
<b>Milieu</b>		
<b>Bamako</b>	98,5	1,5
<b>Autres villes</b>	98,8	1,2
<b>Rural</b>	99,1	0,9
<b>Sexe</b>		
<b>Masculin</b>	98,6	1,4
<b>Féminin</b>	99,3	0,7
<b>Quintiles de dépenses de consommation</b>		
<b>Quintile 1</b>	99,0	1,0
<b>Quintile 2</b>	99,5	0,5
<b>Quintile 3</b>	99,2	0,8
<b>Quintile 4</b>	98,4	1,6
<b>Quintile 5</b>	98,8	1,2
<b>Ensemble</b>	<b>99,0</b>	<b>1,0</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 8 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité <sup>6</sup>(%)**

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
<b>Région</b>				
<b>Kayes</b>	89,0	5,0	4,3	1,8
<b>Koulikoro</b>	56,0	16,6	16,8	10,6
<b>Sikasso</b>	81,3	6,5	7,5	4,8
<b>Ségou</b>	85,5	4,7	5,1	4,7
<b>Mopti</b>	81,1	4,5	12,8	1,6
<b>Tombouctou</b>	0,4	6,6	8,3	84,7
<b>Gao</b>	54,9	6,2	20,1	18,8
<b>Bamako</b>	0,4	18,2	29,9	51,5
<b>Milieu</b>				
<b>Bamako</b>	0,4	18,2	29,9	51,5
<b>Autres villes</b>	37,0	16,2	24,8	22,0
<b>Rural</b>	83,1	5,2	6,0	5,7
<b>Sexe</b>				
<b>Masculin</b>	72,8	9,9	6,9	10,4
<b>Féminin</b>	67,8	5,0	13,8	13,4
<b>Niveau d'instruction</b>				

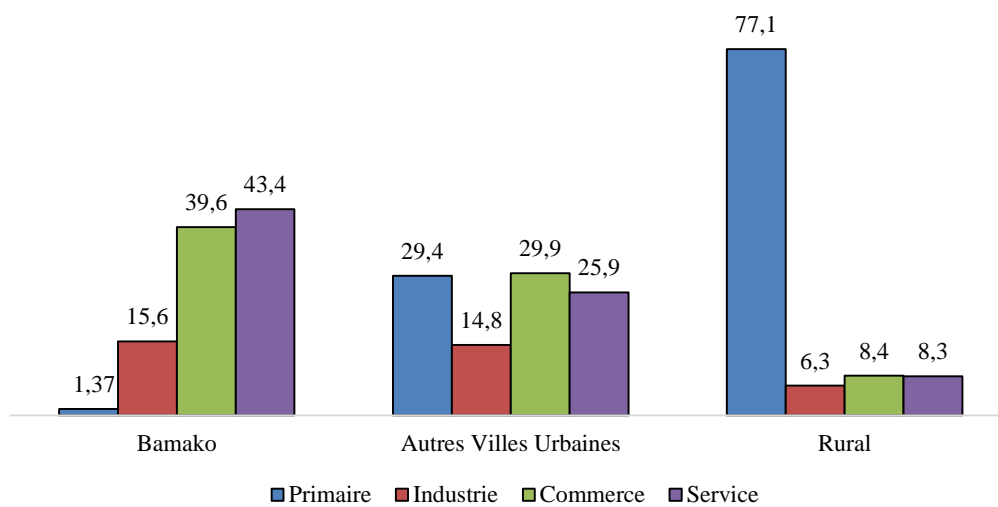
<sup>6</sup> Les branches d'activités ont été construites sur la base des branches d'activités. Se référer à l'annexe pour la nomenclature des branches d'activités de l'AFRISTAT.



	Primaire	Industrie	Commerce	Service
<b>Aucun niveau</b>	79,4	4,7	6,2	9,7
<b>Fondamental I</b>	59,7	13,3	13,6	13,4
<b>Fondamental II</b>	49,8	11,0	22,3	16,9
<b>Secondaire</b>	18,8	13,4	28,7	39,2
<b>Supérieur</b>	40,9	12,5	-	46,6
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>				
<b>Quintile 1</b>	90,7	3,5	3,7	2,1
<b>Quintile 2</b>	76,9	6,0	11,4	5,7
<b>Quintile 3</b>	71,5	8,6	10,8	9,1
<b>Quintile 4</b>	52,2	11,5	15,2	21,1
<b>Quintile 5</b>	36,7	12,1	14,8	36,4
<b>Ensemble</b>	<b>70,4</b>	<b>7,6</b>	<b>10,2</b>	<b>11,8</b>

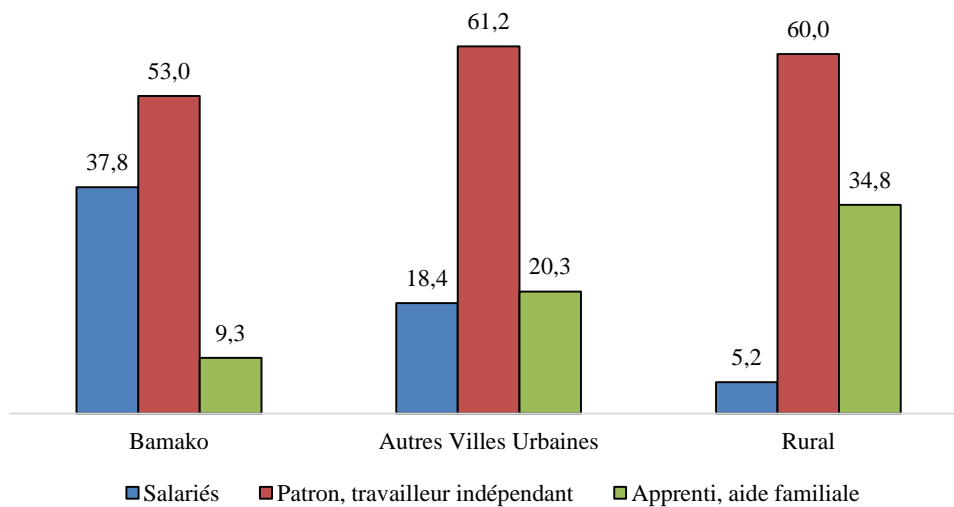
Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 5: Répartition de la population active occupée par milieu selon la branche d'activité (%)



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 6: Répartition de la population active occupée par milieu selon le statut dans l'emploi (%)**



*Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)*

**Tableau 9 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%)**

	<b>Salariés</b>	<b>Patron, travailleur indépendant</b>	<b>Apprenti, aide familiale</b>
<b>Région</b>			
<b>Kayes</b>	3,4	62,2	34,5
<b>Koulikoro</b>	15,8	60,6	23,7
<b>Sikasso</b>	12,0	59,4	28,6
<b>Ségou</b>	6,1	62,4	31,5
<b>Mopti</b>	1,4	80,8	17,8
<b>Tombouctou</b>	4,7	82,2	13,1
<b>Gao</b>	16,9	78,3	4,8
<b>Bamako</b>	38,2	53,8	8,0
<b>Milieu</b>			
<b>Bamako</b>	38,2	53,8	8,0
<b>Autres villes</b>	19,8	64,8	15,4
<b>Rural</b>	5,8	66,1	28,1
<b>Sexe</b>			
<b>Masculin</b>	15,3	61,0	23,8
<b>Féminin</b>	6,3	68,8	24,9
<b>Niveau d'instruction</b>			
<b>Aucun niveau</b>	5,1	70,1	24,8
<b>Fondamental I</b>	13,3	57,9	28,8
<b>Fondamental II</b>	23,9	51,7	24,4
<b>Secondaire</b>	70,3	24,7	5,0
<b>Supérieur</b>	85,9	12,1	2,1
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>			
<b>Quintile 1</b>	6,6	61,4	32,0
<b>Quintile 2</b>	6,2	66,7	27,1
<b>Quintile 3</b>	7,4	68,2	24,4
<b>Quintile 4</b>	13,1	67,0	19,9
<b>Quintile 5</b>	30,2	58,4	11,5
<b>Ensemble</b>	<b>11,2</b>	<b>64,5</b>	<b>24,3</b>

*Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)*

**Tableau 10 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%)**

	Secteur Public	Entreprise privée formelle	Entreprises privée informelle	ONG, Organisations Internationales, Associations	Employés de maison
<b>Région</b>					
<b>Kayes</b>	0,9	0,1	51,2	0,2	47,5
<b>Koulikoro</b>	5,0	0,9	82,9	4,5	6,7
<b>Sikasso</b>	1,7	0,4	73,2	1,0	23,6
<b>Ségou</b>	2,5	0,1	93,4	3,3	0,6
<b>Mopti</b>	0,8	0,1	87,9	0,7	10,5
<b>Tombouctou</b>	2,1	0,0	64,9	0,3	32,7
<b>Gao</b>	5,8	1,3	89,4	1,5	2,0
<b>Bamako</b>	9,9	0,3	84,0	1,1	4,7
<b>Milieu</b>					
<b>Bamako</b>	9,9	0,3	84,0	1,1	4,7
<b>Autres villes</b>	8,0	1,3	74,8	1,7	14,2
<b>Rural</b>	1,2	0,2	77,3	1,7	19,7
<b>Sexe</b>					
<b>Masculin</b>	4,0	0,5	75,7	2,5	17,3
<b>Feminin</b>	1,8	0,1	80,4	0,5	17,2
<b>Niveau d'instruction</b>					
<b>Aucun niveau</b>	0,2	0,2	78,7	1,5	19,4
<b>Fondamental I</b>	1,2	0,2	81,7	1,4	15,4
<b>Fondamental II</b>	4,7	0,5	82,9	1,8	10,3
<b>Secondaire</b>	45,8	1,2	46,3	3,0	3,6
<b>Supérieur</b>	49,4	1,0	42,9	5,6	1,1
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>					
<b>Quintile 1</b>	0,5	0,0	80,8	1,4	17,3
<b>Quintile 2</b>	0,9	0,3	80,9	2,5	15,4
<b>Quintile 3</b>	1,8	0,4	79,2	1,6	17,0
<b>Quintile 4</b>	3,5	0,3	74,3	1,1	20,8
<b>Quintile 5</b>	11,6	0,6	70,5	1,3	16,1
<b>Ensemble</b>	<b>3,0</b>	<b>0,3</b>	<b>77,8</b>	<b>1,6</b>	<b>17,3</b>

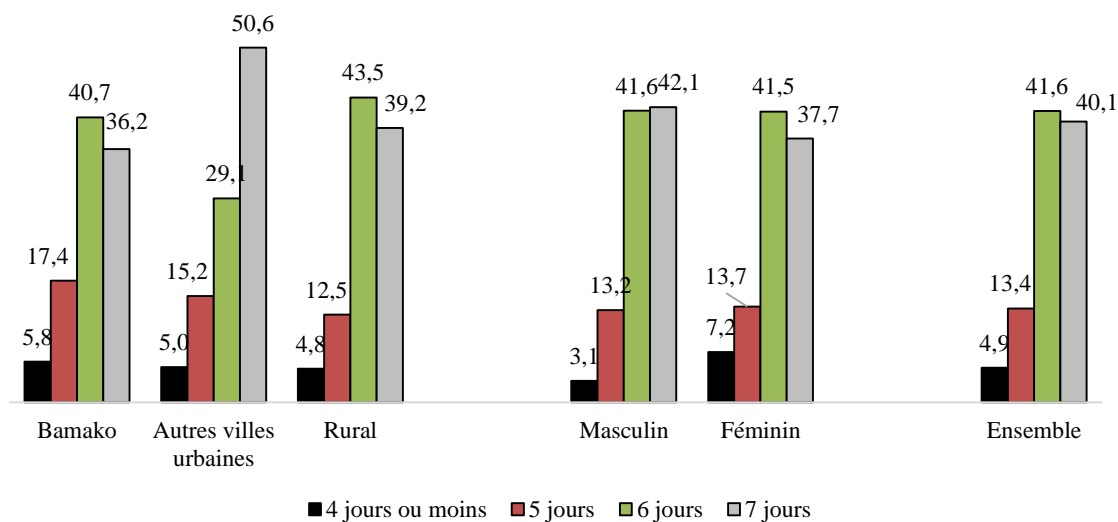
Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 11 : Répartition de la population active occupée dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%)**

	Une seule personne	2 personnes	3 – 5 personnes	6 – 10 personnes	Plus de 10 personnes
<b>Région</b>					
<b>Kayes</b>	31,7	26,2	30,4	10,0	1,8
<b>Koulikoro</b>	25,8	18,5	33,6	17,8	4,3
<b>Sikasso</b>	41,0	11,7	28,4	14,9	4,1
<b>Ségou</b>	28,9	22,0	29,9	14,3	4,9
<b>Mopti</b>	29,4	23,6	36,6	9,2	1,3
<b>Tombouctou</b>	68,0	16,5	14,9	0,4	0,2
<b>Gao</b>	62,0	16,4	14,1	3,7	3,8
<b>Bamako</b>	50,3	11,3	18,5	8,9	11,0
<b>Milieu</b>					
<b>Bamako</b>	50,3	11,3	18,5	8,9	11,0
<b>Autres villes</b>	45,4	18,6	23,2	8,2	4,6
<b>Rural</b>	33,6	19,7	31,0	12,7	2,9
<b>Sexe</b>					
<b>Masculin</b>	20,0	19,7	39,5	15,4	5,5
<b>Féminin</b>	56,2	17,5	16,4	7,6	2,3
<b>Niveau d'instruction</b>					
<b>Aucun niveau</b>	37,9	19,5	28,5	11,3	2,8
<b>Fondamental I</b>	32,9	16,9	32,4	12,8	5,0
<b>Fondamental II</b>	36,1	15,7	28,1	13,3	6,9
<b>Secondaire</b>	29,2	15,2	22,1	17,0	16,5
<b>Supérieur</b>	12,6	6,6	23,3	14,4	43,0
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>					
<b>Quintile 1</b>	31,8	14,2	32,0	17,8	4,2
<b>Quintile 2</b>	34,1	18,1	31,6	13,3	3,0
<b>Quintile 3</b>	35,8	20,4	29,9	10,6	3,3
<b>Quintile 4</b>	42,0	24,1	24,3	6,6	3,2
<b>Quintile 5</b>	44,9	18,7	22,5	6,5	7,4
<b>Ensemble</b>	<b>36,7</b>	<b>18,7</b>	<b>28,8</b>	<b>11,8</b>	<b>4,0</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 7 : Répartition de la population active occupée par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

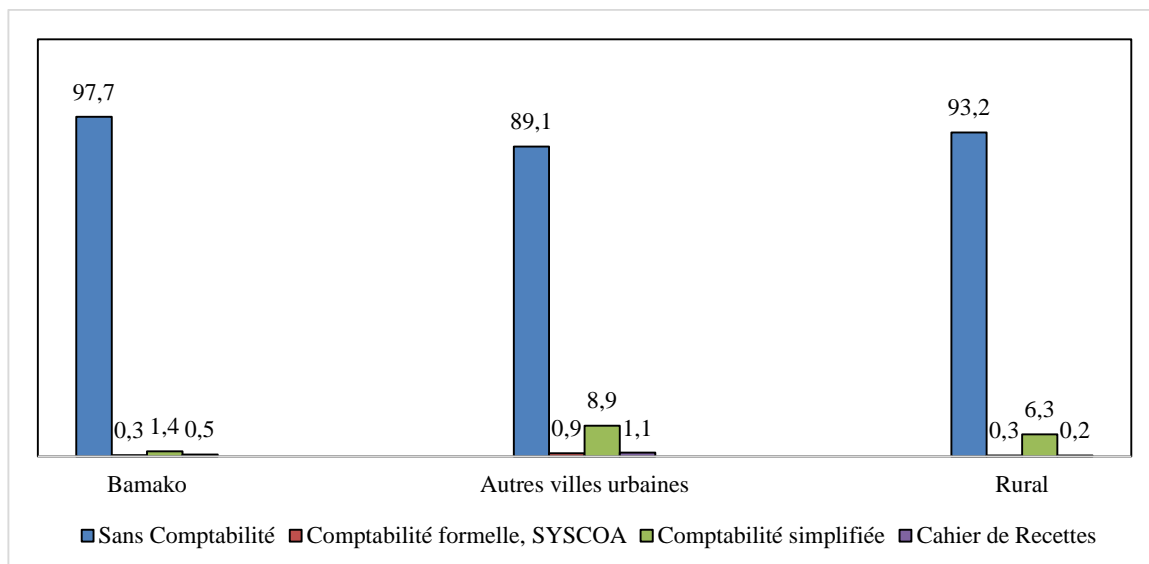
**Tableau 12: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%)**

	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	Au jour ou à l'heure de travail	A la tâche/ campagne	Commission, En nature, Avantages sociaux	Bénéfices	N'est pas rémunéré
<b>Région</b>						
<b>Kayes</b>	3,1	2,2	16,2	34,6	24,0	19,8
<b>Koulikoro</b>	12,0	8,0	17,7	11,5	24,4	26,2
<b>Sikasso</b>	5,1	0,7	14,6	32,9	46,4	0,3
<b>Ségou</b>	6,3	1,0	10,5	26,5	49,5	6,2
<b>Mopti</b>	1,8	0,9	7,6	61,4	22,6	5,7
<b>Tombouctou</b>	2,6	0,5	1,6	23,6	71,6	0,1
<b>Gao</b>	14,7	5,7	32,3	4,3	41,0	2,0
<b>Bamako</b>	38,7	3,7	17,4	1,1	35,8	3,4
<b>Milieu</b>						
<b>Bamako</b>	38,7	3,7	17,4	1,1	35,8	3,4
<b>Autres villes</b>	17,4	4,6	16,4	18,2	39,3	4,2
<b>Rural</b>	3,5	1,6	12,2	35,5	37,5	9,6
<b>Sexe</b>						
<b>Masculin</b>	12,4	3,2	16,4	30,9	27,9	9,2
<b>Féminin</b>	5,4	1,0	9,5	27,8	49,1	7,2
<b>Niveau d'instruction</b>						
<b>Aucun niveau</b>	3,4	1,9	12,3	33,4	41,2	7,7
<b>Fondamental I</b>	11,4	2,7	17,6	24,6	31,2	12,5
<b>Fondamental II</b>	18,2	4,3	16,6	18,6	32,0	10,3
<b>Secondaire</b>	70,9	0,9	11,3	3,1	11,1	2,7
<b>Supérieur</b>	84,4	2,8	5,3	0,6	6,0	1,0
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>						
<b>Quintile 1</b>	2,0	1,6	7,9	45,0	34,4	9,1
<b>Quintile 2</b>	3,8	2,5	12,5	36,5	35,6	9,0
<b>Quintile 3</b>	5,7	2,5	14,9	25,7	41,5	9,7
<b>Quintile 4</b>	12,3	2,3	15,5	19,6	42,6	7,7
<b>Quintile 5</b>	31,4	2,4	18,9	8,9	34,0	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>2,2</b>	<b>13,3</b>	<b>29,5</b>	<b>37,5</b>	<b>8,3</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

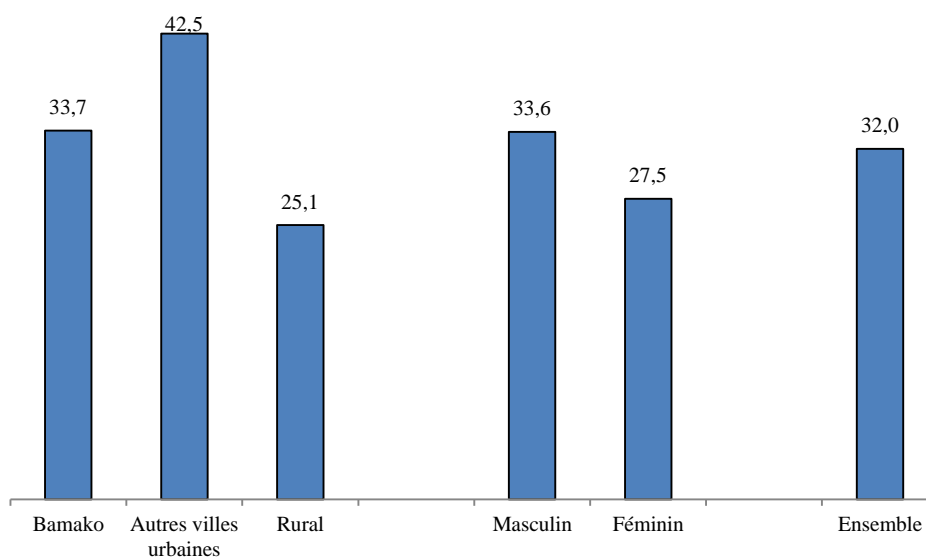
**Graphique 8 : Répartition du groupe cible<sup>7</sup> de la population active occupée par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%)**

<sup>7</sup> Il s'agit des travailleurs pour compte propre ou toute autre personne dont le statut dans la profession est assimilable à patron ou associé ou employeur



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 9: Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

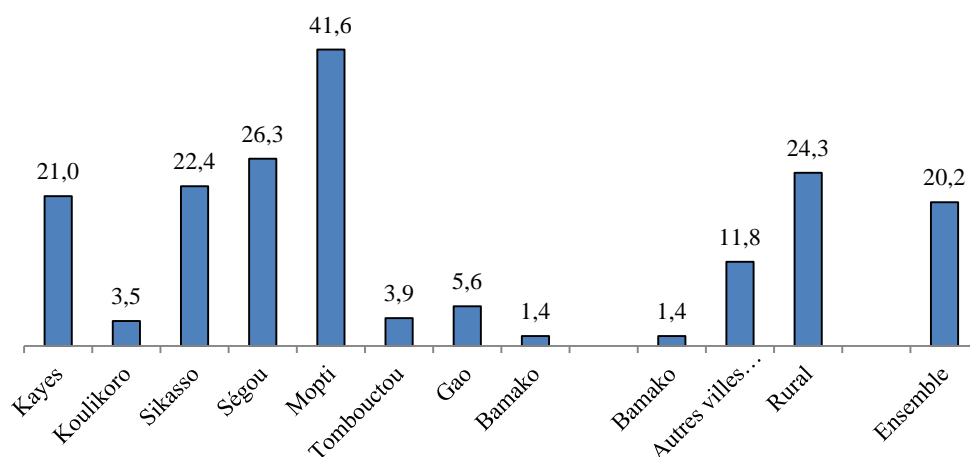


**Tableau 13 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %)**

	Moins de 35 heures	35 à 48 heures	Plus de 48 heures
<b>Région</b>			
<b>Kayes</b>	22,9	62,5	14,6
<b>Koulikoro</b>	13,7	56,5	29,9
<b>Sikasso</b>	12,8	72,0	15,2
<b>Ségou</b>	24,0	65,1	10,9
<b>Mopti</b>	31,3	58,0	10,8
<b>Tombouctou</b>	30,8	36,6	32,6
<b>Gao</b>	22,2	30,9	46,9
<b>Bamako</b>	17,4	46,0	36,5
<b>Milieu</b>			
<b>Bamako</b>	17,4	46,0	36,5
<b>Autres villes urbaines</b>	21,1	57,6	21,3
<b>Rural</b>	21,6	62,4	16,1
<b>Sexe</b>			
<b>Masculin</b>	11,3	60,4	28,3
<b>Féminin</b>	33,4	59,7	6,9
<b>Niveau d'instruction</b>			
<b>Aucun niveau</b>	22,1	59,7	18,2
<b>Fondamental 1</b>	18,1	61,3	20,6
<b>Fondamental 2</b>	17,4	57,1	25,5
<b>Secondaire</b>	19,5	68,1	12,4
<b>Supérieur</b>	18,1	68,6	13,3
<b>Quintile de consommation des ménages</b>			
<b>Quintile 1</b>	18,3	68,6	13,0
<b>Quintile 2</b>	19,8	63,6	16,6
<b>Quintile 3</b>	23,7	56,2	20,1
<b>Quintile 4</b>	23,9	52,8	23,2
<b>Quintile 5</b>	20,4	53,6	26,0
<b>Ensemble</b>	<b>21,1</b>	<b>60,1</b>	<b>18,9</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 14: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%)**

	Un emploi secondaire	Deux ou plus emplois secondaires
<b>Région</b>		
Kayes	98,5	1,5
Koulikoro	100,0	0,0
Sikasso	90,3	9,7
Ségou	90,9	9,1
Mopti	99,7	0,3
Tombouctou	100,0	0,0
Gao	100,0	0,0
Bamako	100,0	0,0
<b>Milieu</b>		
Bamako	100,0	0,0
Autres villes	98,3	1,7
Rural	94,8	5,2
<b>Sexe</b>		
Masculin	97,0	3,0
Féminin	92,3	7,7
<b>Niveau d'instruction</b>		
Aucun niveau	94,8	5,2
Fondamental I	95,2	4,8
Fondamental II	98,3	1,7
Secondaire	97,0	3,0
Supérieur	100,0	0,0
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>		
Quintile1	91,2	8,8
Quintile2	96,5	3,5
Quintile3	96,5	3,5
Quintile4	99,1	0,9
Quintile5	98,5	1,5
Ensemble	95,1	4,9

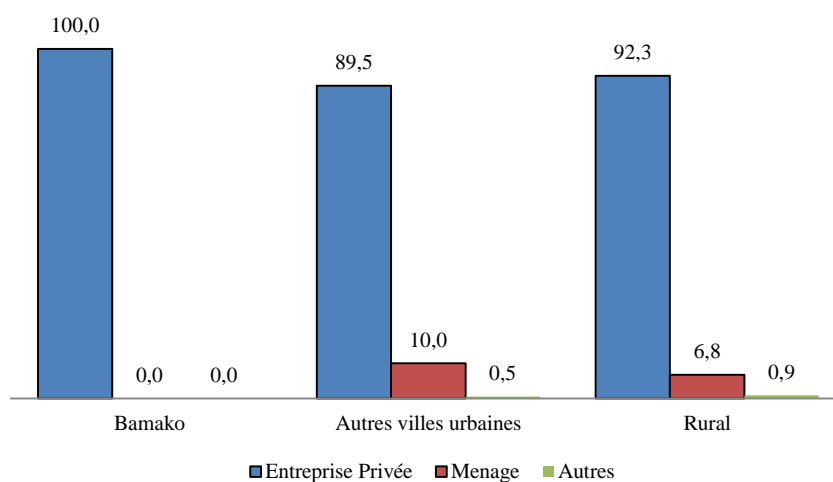
Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 15: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d’instruction et quintile selon la branche de l’activité secondaire (%)**

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
<b>Région</b>				
<b>Kayes</b>	50,7	39,0	7,3	2,9
<b>Koulikoro</b>	46,9	13,9	30,0	9,3
<b>Sikasso</b>	57,4	13,2	23,2	6,2
<b>Ségou</b>	68,4	10,6	9,4	11,6
<b>Mopti</b>	70,5	16,2	9,3	4,0
<b>Tombouctou</b>	9,6	1,3	0,0	89,0
<b>Gao</b>	62,6	0,0	14,5	23,0
<b>Bamako</b>	6,7	14,3	38,4	40,6
<b>Milieu</b>				
<b>Bamako</b>	6,7	14,3	38,4	40,6
<b>Autre villes</b>	59,5	14,8	13,2	12,4
<b>Rural</b>	62,7	17,7	12,8	6,8
<b>Sexe</b>				
<b>Masculin</b>	53,6	19,7	15,1	11,6
<b>Féminin</b>	74,0	14,4	10,0	1,6
<b>Niveau d’instruction</b>				
<b>Aucun niveau</b>	63,2	17,0	13,2	6,6
<b>Fondamental I</b>	58,8	20,0	12,4	8,8
<b>Fondamental II</b>	50,5	23,0	13,4	13,0
<b>Secondaire</b>	64,4	10,7	5,4	19,6
<b>Supérieur</b>	50,4	0,0	5,3	44,3
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>				
<b>Quintile 1</b>	66,1	13,9	12,3	7,8
<b>Quintile 2</b>	60,5	20,3	13,5	5,7
<b>Quintile 3</b>	61,0	20,9	12,7	5,5
<b>Quintile 4</b>	57,2	16,9	16,2	9,7
<b>Quintile 5</b>	57,8	15,8	10,7	15,7
<b>Ensemble</b>	<b>62,0</b>	<b>17,5</b>	<b>13,0</b>	<b>7,5</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

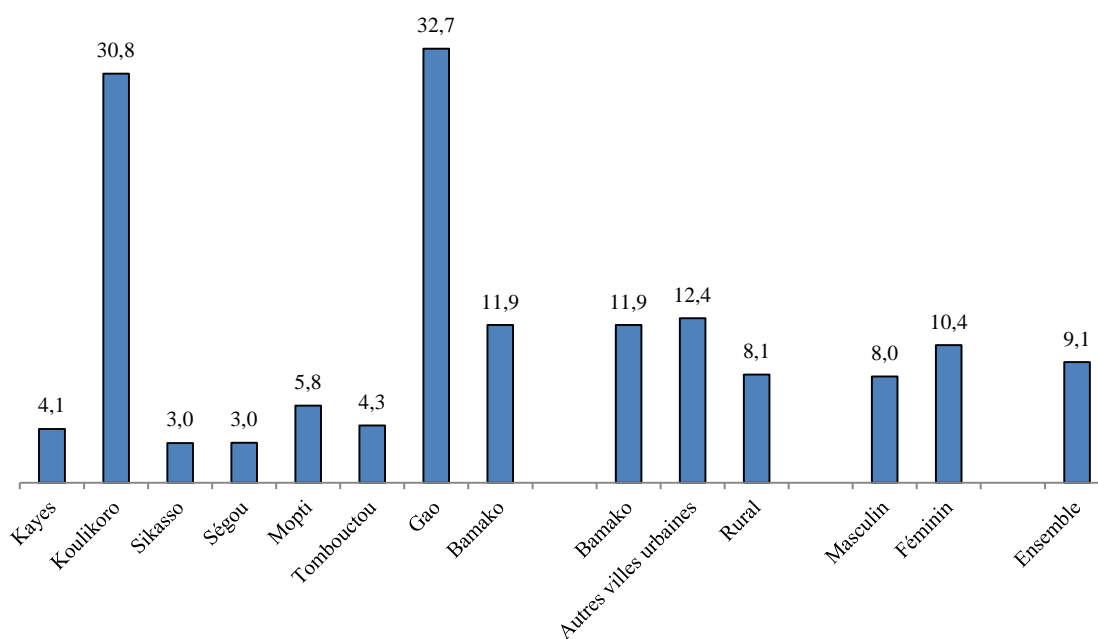
**Graphique 11 : Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle emploi secondaire est exercé (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

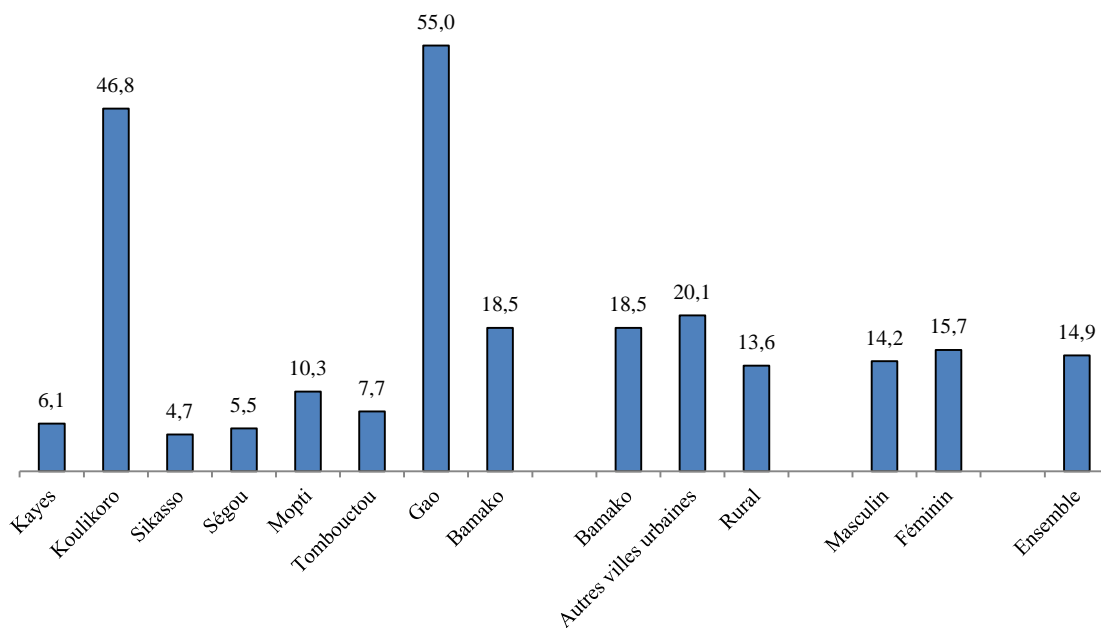
## 2.2. Chômage et chômage des jeunes

**Graphique 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%)**



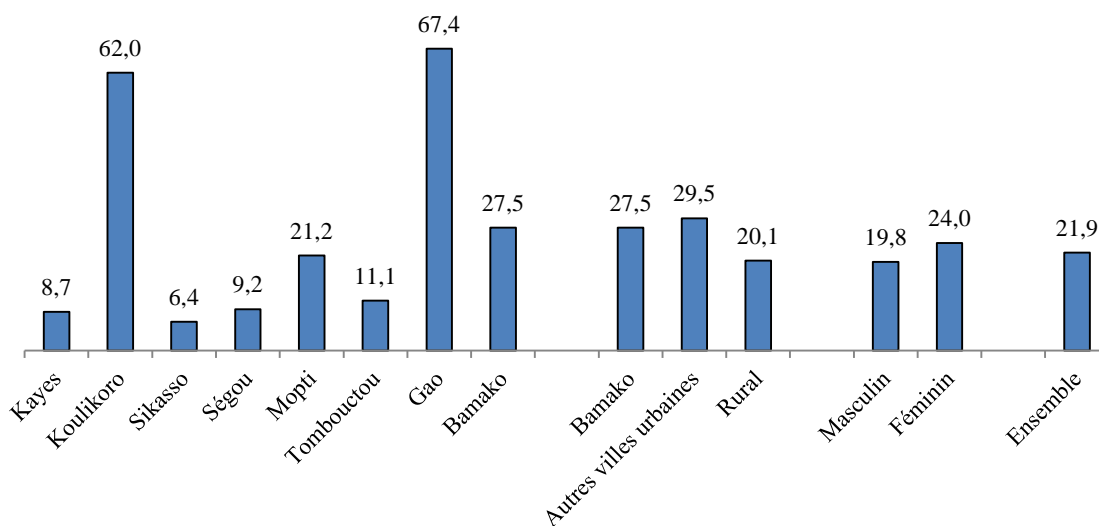
Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 13: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu et sexe (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 14: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%)**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 16 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe**  
(en mois)

	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Région</b>			
<b>Kayes</b>	16	13	14
<b>Koulikoro</b>	19	9	15
<b>Sikasso</b>	26	49	38
<b>Ségou</b>	30	13	20
<b>Mopti</b>	4	10	8
<b>Tombouctou</b>	19	15	17
<b>Gao</b>	7	8	8
<b>Bamako</b>	23	15	18
<b>Milieu de résidence</b>			
<b>Bamako</b>	23	15	18
<b>Autres villes urbaines</b>	23	26	25
<b>Rural</b>	17	9	13
<b>Tranche d'âge</b>			
<b>15 - 19 ans</b>	4	4	4
<b>20 - 24 ans</b>	9	10	10
<b>25 - 29 ans</b>	25	18	21
<b>30 - 34 ans</b>	48	36	41
<b>35 - 39 ans</b>	49	37	43
<b>40 - 44 ans</b>	40	44	43
<b>45 - 49 ans</b>	138	138	138
<b>50 - 54 ans</b>	17	1	14
<b>55 - 59 ans</b>	44	0	44
<b>60 - 64 ans</b>	40	-	34
<b>Ensemble</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>16</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

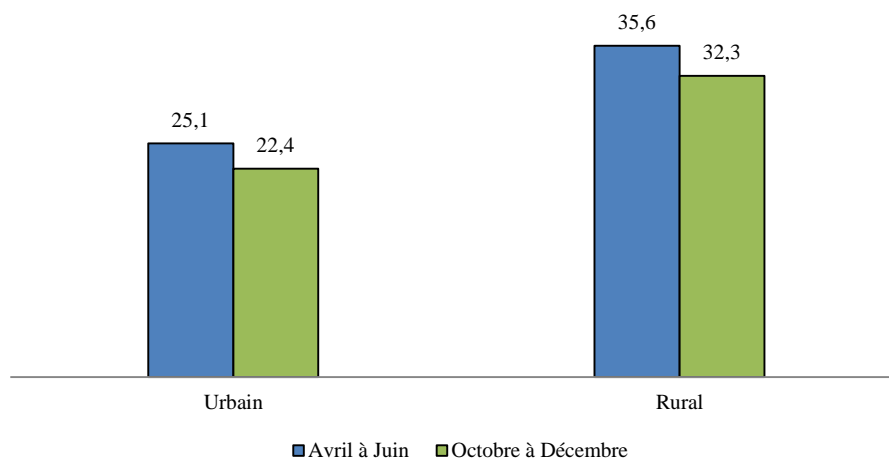
**Tableau 17 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013**

Nouvelles résolutions du BIT - Indicateurs de l'emploi						
		dans l'emploi	au chômage	hors de la main-d'œuvre	Sous-emploi lié durée du travail	main-d'œuvre potentielle
Région	<b>Kayes</b>	893 385	30 049	213 402	85 552	7 921
	<b>Koulikoro</b>	601 886	231 367	723 698	41 899	38 133
	<b>Sikasso</b>	1 306 045	16 710	248 833	46 956	24 293
	<b>Ségou</b>	1 048 175	26 602	326 994	69 595	92 033
	<b>Mopti</b>	889 076	50 883	224 777	98 248	3 810
	<b>Tombouctou</b>	293 478	9 880	103 659	12 219	3 735
	<b>Gao</b>	83 749	37 673	186 904	12 670	3 194
	<b>Bamako</b>	691 310	76 579	449 955	65 937	77 600
	<b>Total</b>	5 807 102	479 743	2 478 221	433 075	250 718
Milieu de Résidence	<b>Urbain</b>	1 339 140	139 194	919 243	133 329	124 167
	<b>Rural</b>	4 467 962	340 549	1 558 978	299 746	126 552
	<b>Total</b>	5 807 102	479 743	2 478 221	433 075	250 718
	<b>Bamako</b>	691 310	76 579	449 955	65 937	77 600
	<b>Autres villes urbaines</b>	647 830	62 615	469 287	67 392	46 566
	<b>Rural</b>	4 467 962	340 549	1 558 978	299 746	126 552
	<b>Total</b>	5 807 102	479 743	2 478 221	433 075	250 718
Sexe	<b>Masculin</b>	3 169 405	236 652	615 249	138 918	75 235
	<b>Féminin</b>	2 637 697	243 091	1 862 972	294 157	175 483
	<b>Total</b>	5 807 102	479 743	2 478 221	433 075	250 718
Niveau d'éducation	<b>Aucun niveau</b>	4 242 540	257 560	1 334 906	296 145	114 393
	<b>Fondamental 1</b>	808 265	98 398	346 542	54 124	33 998
	<b>Fondamental 2</b>	472 366	61 478	679 359	39 355	72 914
	<b>Secondaire</b>	185 030	38 432	94 789	26 761	19 716
	<b>Supérieur</b>	98 901	23 875	22 625	16 691	9 697
	<b>Total</b>	5 807 102	479 743	2 478 221	433 075	250 718
Tranche d'âge	<b>15 - 19 ans</b>	652 965	203 925	768 895	32 136	75 385
	<b>20 - 24 ans</b>	666 826	116 804	379 958	44 169	48 830
	<b>25 - 29 ans</b>	774 842	85 401	293 759	66 604	41 180
	<b>30 - 34 ans</b>	821 188	48 223	216 045	69 406	27 809
	<b>35 - 39 ans</b>	795 342	19 813	185 268	67 034	21 480
	<b>40 - 44 ans</b>	627 133	306	146 391	50 105	13 466
	<b>45 - 49 ans</b>	530 422	2 238	109 392	37 199	8 278
	<b>50 - 54 ans</b>	431 294	365	123 759	34 157	6 925
	<b>55 - 59 ans</b>	300 675	1 019	103 487	18 033	4 798
	<b>60 - 64 ans</b>	206 416	1 649	151 266	14 232	2 567
	<b>Total</b>	5 807 102	479 743	2 478 221	433 075	250 718

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

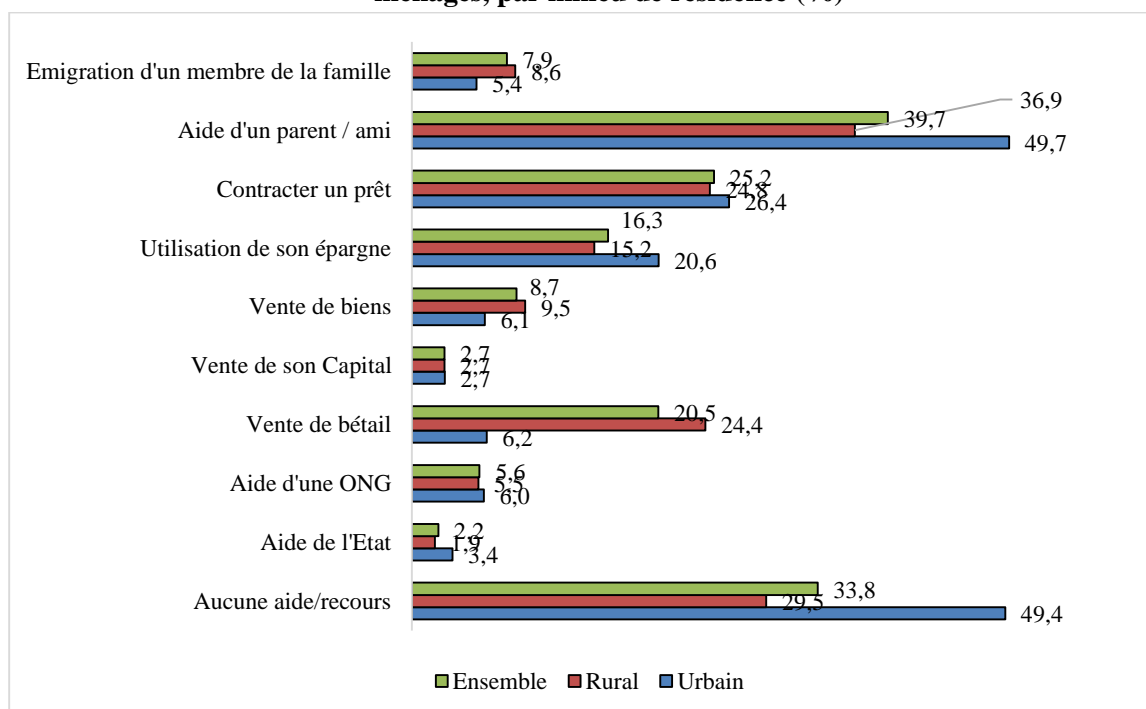
### 3 SECURITE ALIMENTAIRE

**Graphique 15: Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%)**



Source : EMOP 2014/2015, passages 1 et 3

**Graphique 16: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%)<sup>8</sup>**



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

<sup>8</sup> La question est à réponses multiples. Le cumul des pourcentages est sans objet.



## 4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

### 4.1. Dépenses totales

Tableau 18: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	684,4	65,6	738,5	61,6	680,1	62,5
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,2	0,6	3,3	0,5	3,3	0,6
Articles d'Habillements et Chaussures	49,8	8,4	75,4	7,6	58,5	5,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	73,9	6,7	63,4	6	62,6	6,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	15,2	1,6	14,2	5,3	15,2	1,7
Santé	33,5	2,9	28,5	2,7	27,7	2,7
Transport	66,7	6,0	57,0	6,1	58,2	5,3
Communication	29,1	3,1	26,9	2,7	27,2	2,5
Loisirs et Cultures	10,8	0,8	11,0	1	20,2	0,6
Enseignements	9,1	0,1	1,0	0	10,0	9,2
Restaurants et Hôtels	2,6	0,2	2,2	0,8	2,3	0,2
Biens et services divers	33,3	4,0	35,1	5,7	32,4	2,9
Total	1012,6	100,0	1056,4	100	997,7	100,0

Source : EMOP 2014/2015, passages 1-3 (avril – décembre)

Tableau 19 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
Dépenses par ménage			
Octobre-décembre	569 432	348 182	410 861
Dépenses par tête			
Octobre-décembre	97 129	50 939	64 025
Dépenses par équivalent adulte			
Octobre-décembre	127 023	67 850	84 614

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 20: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2017 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)**

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
<b>Achats</b>	373,6	95,4	441,6	72,9	815,1	81,7
<b>Autoconsommation</b>	13,9	3,5	152,7	25,2	166,6	16,7
<b>Cadeau</b>	4,3	1,1	11,7	1,9	16,0	1,6
<b>Total</b>	<b>391,7</b>	<b>100,0</b>	<b>606,0</b>	<b>100,0</b>	<b>997,7</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

## 4.2. Part des dépenses de consommation

**Tableau 21 : Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2017 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
<b>Alimentation et Boissons non alcoolisées</b>	217,2	55,4	462,9	76,4	680,1	68,2
<b>Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants</b>	1,3	0,3	2,1	0,3	3,3	0,3
<b>Articles d'Habilllements et Chaussures</b>	21,9	5,6	36,7	6,0	58,5	5,9
<b>Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles</b>	48,8	12,5	13,7	2,3	62,6	6,3
<b>Meubles, Articles de ménages et Entretien</b>	5,9	1,5	9,3	1,5	15,2	1,5
<b>Santé</b>	9,4	2,4	18,3	3,0	27,7	2,8
<b>Transport</b>	34,6	8,8	23,6	3,9	58,2	5,8
<b>Communication</b>	14,8	3,8	12,4	2,0	27,2	2,7
<b>Loisirs et Cultures</b>	9,2	2,3	11,0	1,8	20,2	2,0
<b>Enseignements</b>	8,0	2,0	2,0	0,3	10,0	1,0
<b>Restaurants et Hôtels</b>	1,6	0,4	0,6	0,1	2,3	0,2
<b>Biens et services divers</b>	19,0	4,9	13,4	2,2	32,4	3,2
<b>Total</b>	<b>391,7</b>	<b>100,0</b>	<b>606,0</b>	<b>100,0</b>	<b>997,7</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 22: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Bamako		Ensemble	
	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part
<b>Alimentation et Boissons non alcoolisées</b>	139,9	82,5	90,8	75,0	78,7	62,6	102,2	70,5	88,7	79,5	44,4	78,0	19,5	81,0	115,9	47,6	680,1	68,2
<b>Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants</b>	0,2	0,1	0,3	0,3	0,6	0,5	0,6	0,4	0,2	0,2	0,4	0,6	0,1	0,5	0,9	0,4	3,3	0,3
<b>Articles d'Habillements et Chaussures</b>	8,1	4,7	9,0	7,5	8,4	6,6	10,5	7,3	6,0	5,4	2,9	5,2	1,2	4,9	12,4	5,1	58,5	5,9
<b>Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles</b>	2,9	1,7	5,5	4,6	5,6	4,5	4,8	3,3	3,2	2,9	2,8	4,9	1,2	5,0	36,6	15,0	62,6	6,3
<b>Meubles, Articles de ménages et Entretien</b>	2,3	1,4	1,3	1,0	2,4	1,9	3,4	2,3	1,4	1,2	0,5	0,9	0,3	1,3	3,7	1,5	15,2	1,5
<b>Santé</b>	5,2	3,1	3,8	3,1	4,9	3,9	4,0	2,8	2,9	2,6	1,2	2,2	0,4	1,8	5,3	2,2	27,7	2,8
<b>Transport</b>	4,3	2,5	3,8	3,1	10,4	8,3	7,0	4,8	4,1	3,7	0,7	1,3	0,4	1,6	27,5	11,3	58,2	5,8
<b>Communication</b>	2,8	1,6	1,9	1,5	3,8	3,0	4,4	3,0	2,6	2,4	0,8	1,4	0,4	1,8	10,5	4,3	27,2	2,7
<b>Loisirs et Cultures</b>	1,0	0,6	0,5	0,5	6,1	4,8	2,6	1,8	0,9	0,8	1,4	2,5	0,2	0,9	7,4	3,0	20,2	2,0
<b>Enseignements</b>	0,1	0,1	0,3	0,3	1,5	1,2	0,9	0,6	0,0	0,0	0,4	0,6	0,1	0,3	6,7	2,7	10,0	1,0
<b>Restaurants et Hôtels</b>	0,0	0,0	0,3	0,3	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	1,4	0,6	2,3	0,2
<b>Biens et services divers</b>	3,0	1,8	3,5	2,9	3,0	2,4	4,5	3,1	1,5	1,4	1,4	2,5	0,2	0,9	15,3	6,3	32,4	3,2
<b>Total</b>	<b>169,7</b>	<b>100,0</b>	<b>121,1</b>	<b>100,0</b>	<b>125,9</b>	<b>100,0</b>	<b>144,9</b>	<b>100,0</b>	<b>111,7</b>	<b>100,0</b>	<b>56,9</b>	<b>100,0</b>	<b>24,0</b>	<b>100,0</b>	<b>243,6</b>	<b>100,0</b>	<b>997,7</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 23: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
<b>Alimentation et Boissons non alcoolisées</b>	85,7	76,8	109,7	75,7	134,4	72,8	153,5	69,5	196,8	58,6	680,1	68,2
<b>Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants</b>	0,5	0,5	0,6	0,4	0,5	0,3	0,7	0,3	1,0	0,3	3,3	0,3
<b>Articles d'Habillements et Chaussures</b>	7,3	6,5	8,7	6,0	11,3	6,1	12,3	5,6	18,9	5,6	58,5	5,9
<b>Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles</b>	1,7	1,5	3,9	2,7	7,3	4,0	14,5	6,6	35,2	10,5	62,6	6,3
<b>Meubles, Articles de ménages et Entretien</b>	2,1	1,8	2,5	1,8	3,2	1,7	3,3	1,5	4,2	1,2	15,2	1,5
<b>Santé</b>	3,7	3,3	4,6	3,2	5,6	3,0	6,0	2,7	7,8	2,3	27,7	2,8
<b>Transport</b>	4,6	4,1	5,7	3,9	8,8	4,7	11,1	5,0	28,1	8,4	58,2	5,8
<b>Communication</b>	1,9	1,7	3,0	2,0	4,5	2,4	6,0	2,7	11,8	3,5	27,2	2,7
<b>Loisirs et Cultures</b>	0,7	0,6	1,4	1,0	3,3	1,8	5,5	2,5	9,1	2,7	20,2	2,0
<b>Enseignements</b>	0,5	0,4	0,6	0,4	0,7	0,4	1,6	0,7	6,6	2,0	10,0	1,0
<b>Restaurants et Hôtels</b>	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4	0,2	0,4	0,2	0,9	0,3	2,3	0,2
<b>Biens et services divers</b>	2,8	2,5	3,8	2,6	4,6	2,5	6,0	2,7	15,2	4,5	32,4	3,2
<b>Total</b>	<b>111,6</b>	<b>100,0</b>	<b>144,9</b>	<b>100,0</b>	<b>184,7</b>	<b>100,0</b>	<b>220,8</b>	<b>100,0</b>	<b>335,6</b>	<b>100,0</b>	<b>997,7</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

## ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'EMOP<sup>9</sup>

### 1. Méthode et outils de collecte

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'études. L'échantillon estimé à 7200 ménages, est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural) ainsi qu'au niveau des huit (8) régions et le district de Bamako.

Au premier degré, les unités primaires (sections d'énumération<sup>10</sup>) sont tirées indépendamment dans chaque strate<sup>11</sup> avec une probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Au second degré, les ménages sont tirés à probabilité égale dans la liste des ménages établit après dénombrement de la SE. Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages est tiré au second degré. A Kidal, il est tiré au second degré, un nombre constant de 12 ménages pour compenser la faiblesse de l'échantillon des UP dans cette région.

Dans l'EMOP 2017/18, la région de Kidal et certains autres SE ont été exclues pour raisons de sécurité. Le nombre de ménages a été réduit à 6192, dont 6091 ont participé au 3ème passage.

L'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires peuvent être insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques. Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du Cadre Stratégique pour la Relance et de Développement Durable (CREDD) et des ODD ainsi que d'autres programmes sectoriels.

---

<sup>9</sup> Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages

<sup>10</sup> Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes environ en milieu rural et 1 100 habitants environ en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

<sup>11</sup> Chaque région administrative constitue un domaine d'étude composée d'une strate urbaine et rurale.

Les questionnaires de collecte comprennent les sections suivantes:

- section 1 : elle se rapporte aux caractéristiques des ménages fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire;
- section 2 : elle porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- section 3 : elle renseigne sur la santé des membres du ménage ; les questions sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- section 4 : elle est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage et d'activité et d'inactivité, etc.;
- section 5 : elle renseigne sur les caractéristiques du logement tels que le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage;
- section 6 : elle donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- section 7 : elle renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- section 8 : elle mesure les dépenses de consommation des ménages.

Il est à noter que seul le module consommation est renseigné à tous les passages. L'emploi et la sécurité alimentaire sont collectés aux 1ers et 3ème passage.

## **2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête**

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui lui est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, dont le rôle est principalement de dénombrer les ménages d'une grappe, d'affecter les ménages à ses enquêteurs, de contrôler les données, de les rassembler et d'envoyer au superviseur les données de la grappe, fait toutes ces opérations depuis sa tablette. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la

Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2017 a été réalisée par 22 contrôleurs, 62 enquêteurs, 8 superviseurs régionaux, 3 éditeurs.

### **3. Exploitation des données**

Les informations sont collectées sur le terrain avec les tablettes, utilisant la méthodologie CAPI. Cela contribue à améliorer la qualité des données vu que les contrôles de cohérences sont insérés dans le masque de saisie du questionnaire. Les applications de saisie sont sous format CSPRO. Sur le terrain, les équipes envoient les données au fur et à mesure qu'elles progressent. Un programme permet de faire un contrôle global sur la structure et la cohérence des données reçues. Un calendrier pour l'envoi des données depuis le terrain a été préétabli, soit 2 grappes tous les 03 jours par équipe. Après la collecte, les données brutes sont compilées et transmises à l'équipe de traitement pour apurement complémentaire. Les données apurées sont tabulées puis analysées. L'analyse se fait avec SPSS. La fin de ce processus est sanctionnée par la mise à disposition d'un rapport descriptif de passage.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de restitution offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats seront également diffusés sur les CD et le site web de l'INSTAT ([www.instat.gov.ml](http://www.instat.gov.ml)).

**ANNEXE 2 : GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES POUR LES ETATS  
MEMBRES D'AFRISTAT (NAEMA REV 1.)**

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
11	Culture de céréales et autres cultures n.c.a
12	Culture de légumes ; pépinière; horticulture
13	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boisson ou épices
14	Élevage
15	Culture et élevage associés
16	Activités de soutien à la culture et à l'élevage
17	Chasse et activités annexes
21	Sylviculture et exploitation forestière
22	Cueillette
23	Activités forestières de soutien
30	Pêche, pisciculture, aquaculture
50	Extraction de charbon et de lignite
60	Extraction d'hydrocarbures
71	Extraction de minerais de fer
72	Extraction de minerais de métaux non ferreux
81	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
82	Activités extractives n.c.a.
90	Activités de soutien aux industries extractives
101	Abattage, transformation et conservation des viandes
102	Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques
103	Transformation et conservation des fruits et légumes
104	Fabrication de corps gras d'origine animale et végétale
105	Fabrication de produits laitiers et de glaces
106	Travail des grains ; fabrication de produits amylicés
107	Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.
108	Fabrication d'aliments pour animaux
109	Fabrication d'autres produits alimentaires
110	Fabrication de boissons
120	Fabrication de produits à base de tabac
131	Filature, tissage et ennoblissement textile
132	Fabrication d'articles textiles non vestimentaires
140	Fabrication d'articles d'habillement
151	Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage
152	Fabrication de chaussures
161	Sciage et rabotage du bois
162	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie (hors meubles)
170	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
181	Imprimerie et activités connexes
182	Reproduction d'enregistrements
191	Raffinage pétrolier
192	Cokéfaction



<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
201	Fabrication de produits chimiques de base
202	Fabrication de produits chimiques fonctionnels
210	Fabrication de produits pharmaceutiques
221	Travail du caoutchouc
222	Travail du plastique
231	Fabrication de verre et d'articles en verre
232	Fabrication de produits céramiques
233	Fabrication de ciments et autres produits minéraux
241	Sidérurgie et première transformation de l'acier
242	Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux
243	Fonderie
251	Fabrication de structures métalliques, citernes et ouvrages chaudronnés
252	Fabrication d'autres ouvrages en métaux
261	Fabrication de composants électroniques, d'ordinateurs et de périphériques
262	Fabrication d'équipements de communication et de produits électroniques grand public
263	Fabrication d'équipements d'imagerie médicale, de précision, d'optique et d'horlogerie
271	Fabrication de machines et matériels électrotechniques
272	Fabrication d'appareils domestiques
281	Fabrication de machines d'usage général
282	Fabrication de machines d'usage spécifique
290	Construction de véhicules automobiles
301	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
302	Fabrication d'autres équipements de transport
310	Fabrication de meubles et matelas
320	Autres industries manufacturières
331	Réparation de machines et d'équipements professionnels
332	Installation de machines et d'équipements professionnels
351	Production, transport et distribution d'électricité
352	Production et distribution de combustibles gazeux et de glace
360	Captage, traitement et distribution d'eau
370	Collecte et traitement des eaux usées
380	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération
390	Dépollution et autres activités de gestion des déchets
411	Promotion immobilière
412	Construction de bâtiments complets
420	Génie civil
430	Activités spécialisées de construction
451	Commerce de véhicules automobiles
452	Entretien et réparation de véhicules automobiles
453	Commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles
454	Commerce et réparation de motocycles
461	Activités des Intermédiaires du commerce de gros
462	Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentaires, boissons et tabac

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
463	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires
464	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles
465	Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures
466	Commerce de gros non spécialisé
471	Commerce de détail en magasin non spécialisé
472	Commerce de détail en magasin spécialisé
473	Commerce de détail hors magasin
491	Transports ferroviaires
492	Transports routiers
493	Transports par conduites
501	Transports maritimes et côtiers
502	Transports fluviaux
510	Transports aériens
521	Entreposage
522	Activités des auxiliaires de transport
530	Activités de poste et de courrier
550	Hébergement
561	Restauration
562	Débites de boissons
581	Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
582	Édition de logiciels
591	Production vidéo : cinéma et télévision
592	Production audio et édition musicale
600	Programmation télévisuelle ; radiodiffusion
610	Télécommunications
620	Activités informatiques : conseil, programmation
630	<b>ACTIVITÉS DE FOURNITURE D'INFORMATION</b>
641	Intermédiation monétaire
642	Activités des fonds de placements, holdings et similaires
643	Activités de crédits et autres intermédiations non monétaires
650	Assurance
660	Activités d'auxiliaires financiers et d'assurance
681	Location immobilière et activités sur biens propres
682	Activités des agences immobilières
690	Activités juridiques et comptables
700	Activités des sièges sociaux; conseil en gestion
710	Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques
721	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
722	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
730	Publicité et études de marché
740	Autres activités professionnelles de services spécialisés
750	Activités vétérinaires
770	Location et location-bail
780	Activités liées aux ressources humaines

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
790	Activités des agences de réservation et voyagistes
800	Enquêtes et sécurité
810	Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager
820	Activités de soutien aux entreprises ; activités de bureau
841	Activités d'administration générale, économique et sociale
842	Activités de prérogative publique
843	Activités de sécurité sociale obligatoire
851	Enseignement pré-primaire et primaire
852	Enseignement secondaire
853	Enseignement post-secondaire, supérieur ou non
854	Autres activités d'enseignement
861	Activités hospitalières
862	Pratiques médicales et/ou dentaires
863	Activités paramédicales et de soutien
870	Activités d'hébergement médico-social et social
880	Action sociale sans hébergement
900	Activités créatives, artistiques et de spectacle
910	Conservation et valorisation du patrimoine
920	Organisation de jeux de hasard et d'argent
930	Activités sportives, récréatives et de loisirs
941	Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles
942	Activités des syndicats des travailleurs
943	Activités des autres organisations associatives
951	Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
952	Réparation de biens personnels et domestiques
960	Fourniture d'autres services personnels
970	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
980	Activités indifférenciées autoproduites des ménages
990	Activités des organisations extraterritoriales
999	ND